



Parution en avril 2026

La lettre

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle

Le mot de la présidente,

Chères amies, chers amis,

L'assemblée générale de l'AMOPA 54 s'est tenue récemment dans la salle des délibérations du Conseil départemental, mise gracieusement à notre disposition par sa présidente. À cette occasion, vos suffrages m'ont portée unanimement à la tête de notre section : j'espère me montrer digne de votre confiance.



J'adresse mes sincères remerciements à tous les participants à ce moment essentiel de la vie de notre association. Ils témoignent ainsi d'un attachement aux valeurs républicaines et humanistes que nous portons collectivement, tout comme à notre engagement en faveur de la jeunesse, de l'éducation et de la culture. Je salue particulièrement l'assiduité des personnalités officielles représentant nos partenaires et dont la présence honore nos travaux.

Les membres du comité élargi qui m'entourent méritent toute ma gratitude. Ensemble et avec vous tous, nous souhaitons envisager l'avenir avec optimisme. Pour assumer pleinement notre mission d'utilité publique, nous comptons sur tous vos talents. Mobilisons notre énergie pour renforcer le rayonnement de l'AMOPA. N'hésitez pas à inviter des amis à nos sorties et conférences, à inciter les décorés de notre ordre à devenir adhérents, à conforter et étendre nos partenariats. Ils seront le signe tangible que nos nombreuses actions, menées sur le terrain, illustrent notre devise « Servir et partager ».

« La Lettre », en tant qu'organe de communication, vous informe régulièrement sur les activités multiples de notre section 54. Ne manquez pas de visiter le site <https://amopa54.fr/>

A travers ces pages, de nouvelles propositions vous attendent. Je vous en souhaite bonne lecture et vous dis à bientôt.

Très amicalement,

Dominique DUBAUX

▪ Assemblée générale du 25 mars 2026 au Conseil départemental à Nancy

Après un accueil convivial autour de boissons et de viennoiseries, offertes par le Conseil départemental, Henri BAN, président de l'AMOPA 54, procède à l'ouverture de l'Assemblée générale.

Mesdames et Messieurs en vos noms et fonctions,
Mesdames et Messieurs les adhérents et sympathisants,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

C'est avec plaisir que je vous retrouve à nouveau en Assemblée générale dans les locaux du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle mis gracieusement à notre disposition par Madame Chaynesse KHIROUNI, présidente, lieu dans lequel nous sommes toujours agréablement accueillis. Monsieur Stefan MINELLA nous a reçus tout à l'heure pour nous souhaiter la bienvenue et nous encourager dans nos travaux.

Permettez-moi de remercier en notre nom à tous, Madame la présidente du Conseil départemental qui répond toujours favorablement à notre demande et qui, ne pouvant ni être avec nous ce matin ni s'y faire représenter, nous prie de bien vouloir l'excuser.

Je tiens à vous remercier, une nouvelle fois, et vous féliciter de votre présence qui prouve votre réel attachement à notre association.

Cette année encore, plusieurs de nos amis présidents des autres sections de l'Académie, voire de la Région, sont retenus par d'autres événements ou empêchés par leur état de santé, ce jour, et nous prient de bien vouloir les excuser. Je pense à Annie BEDMAREK, présidente de la Meuse, qui n'a plus la capacité de se déplacer seule, à Jean-Louis LECOQ et à Françoise HUSER de la Moselle dont je n'ai plus de nouvelles. Notre ami Gérard MICHEL (nous avons pris tous les deux nos fonctions à une semaine d'intervalle il y a huit ans), président de la section des Vosges, qui présente son Assemblée générale en même temps que nous, aura le plaisir d'accueillir notre collègue Noëlle MANZONI, présidente de la section de la Marne.

Monsieur Pierre-François MOURIER, recteur de l'académie de Nancy-Metz, en réunion à la Région, nous a prié d'excuser son absence ; Monsieur Mickaël CABBEKE, directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), est représenté par Madame Fabienne BLANDET, et nous l'en remercions. C'est avec grand plaisir que nous notons la présence des présidents ou des représentants des associations amies avec lesquelles nous travaillons régulièrement : Monsieur Gaétan HERMETET, président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) de Meurthe-et-Moselle ; de Monsieur Thierry MARCHAL, président de la section de Meurthe-et-Moselle de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite ANMONM ; de Monsieur Jean-Marie THIRIET, représentant monsieur le président du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif (MJSEA) ; de Monsieur Jean-Louis BILLOT, président de l'Union Départementale des Délégués de l'Éducation Nationale (DDEN) et de Monsieur Georges MAYEUR représentant les Anciens Normaliens, mais son association est en voie d'extinction. Notre ami Marc ALNOT, président de l'Association des Anciens et Amis (A3) du CNRS Grand-Est, avec qui nous avons signé une convention de partenariat l'an dernier, est retenu ce matin par une cérémonie d'obsèques.

Je vous propose un moment de recueillement pour nos amis qui nous ont quittés au cours de cette année. Pensons aussi à ceux qui sont actuellement en souffrance et qui ne peuvent être présents.

Je vous remercie.

Recueillement en mémoire des personnes disparues en 2025.

Demande d'approbation du compte rendu de l'AG du 12 mars 2025.

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

1. Rapport des activités 2025

Projection du diaporama sur les activités 2025, préparé par Michèle PROTOIS et Jean-Bernard MILLIÈRE

Au sein de l'AMOPA 54, le bureau est composé de M. Henri BAN, président, de Mme Michèle PROTOIS, présidente adjointe, de M. Claude LAVICKA, trésorier, de Mmes Karine LEPAGE, secrétaire et Claudine GAYET, secrétaire-adjointe, auquel participent les membres du comité consultatif, Mme Dominique DUBAUX et MM. Claude FLACZYNSKI et Jean-Bernard MILLIÈRE. En cours d'année, suite au retrait de trois membres, trois personnes ont intégré notre association, Mme Elisabeth KLEIN-NAVÉ, professeur retraitée en Lettres modernes et messieurs Wilson MAIO-TUNA, conseiller pédagogique départemental ADASEN de Meurthe-et-Moselle et Jean-François GERONIMUS, directeur de l'École élémentaire François VILLON de Neuves-Maisons. Ce dernier a pris la fonction de webmaster.

Une photo de chaque membre est présentée à l'Assemblée. Voici celles de nos trois nouveaux membres, par ordre de citation dans le texte.



Les réunions du comité ont eu lieu les 6 janvier, 14 février, 28 mai, 5 novembre et 1^{er} décembre.

Ouverture du site AMOPA 54 depuis le 1^{er} décembre 2025 : <https://amopa54.fr/>

- **Le concours « Plaisir d'écrire »** a lieu en 2026 uniquement au niveau des collèges et des lycées, ce que regrette Michèle PROTOIS qui l'a fait savoir à l'AMOPA nationale. Cette restriction a entraîné un nombre plus restreint de participations aux concours, 49 copies pour 2026 au lieu de 116 en 2025.

Extraits de l'intervention de Michèle PROTOIS :

En effet, « Écrire des poèmes ou des histoires aide les enfants à exprimer leurs sentiments, leurs peurs ou leurs joies. Il n'est pas nécessaire d'attendre le collège pour apprendre à gérer ses émotions et à développer son empathie. Voir son œuvre partagée, lue, entraîne l'estime de soi et apprend le respect des idées des autres, bref apprend à grandir... ».

Michèle regrette également la disparition de la dissertation pour les lycées. À sa place, « l'œuvre d'art au fil des mots ...un sujet alambiqué », d'où aucune copie pour ce sujet de concours.

Michèle PROTOIS remarque aussi, comme l'année dernière, « la violence qui s'exprime dans les œuvres des élèves...bains de sang...sentiments de haine...vengeance...absence de pardon ou de conciliation. Au travers des œuvres cinématographiques, séries ou autres, on assiste à « une normalisation de la violence...ce qui peut entraîner des comportements agressifs ou parfois des troubles anxieux ».

L'Éducation nationale intègre à ses programmes depuis 2023 « des modules d'Éducation aux médias avec analyse critique de séries ». Cependant, ajoute-t-elle, « le jury a pris plaisir à lire de belles œuvres et je ne déplore aucun abandon parmi les correcteurs..., merci à eux ».

Huit œuvres ont été adressées au Jury national dont deux poèmes (l'un de terminale, l'autre de troisième) dont Michèle donne lecture pour la plus grande satisfaction et émotion de l'Assemblée.

Le projet du lycée Jeanne d'Arc de Nancy a abouti à la publication d'un livre « *Elles étaient 15* » qui redonne vie à quinze élèves juives de cet établissement déportées pendant la Seconde guerre mondiale. Ce livre a été présenté et vendu au « Livre sur la Place » de Nancy ». Ce projet mémoriel se poursuit en 2026 par des conférences et des rencontres avec d'autres établissements travaillant sur le devoir de mémoire.

- **Projet " ARÈNE LEXICALE » par les Étudiants de l'IUT Nancy-Charlemagne**

Comme en 2024, l'AMOPA 54 a été sollicitée pour l'édition 2025 du projet « Arène lexicale » choisi par un groupe d'étudiants du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) en Gestion des entreprises et des administrations (GEA), au sein de l'établissement IUT Charlemagne et sous la supervision de leur professeur de Droit, Monsieur Matthias MARTIN.

Ce groupe d'étudiants s'est emparé du projet entre janvier et avril 2025 : organisation matérielle et intellectuelle du challenge, mise en place d'actions pour trouver les financements nécessaires, communication.

L'objectif majeur poursuivi est d'apprendre aux étudiants à gérer un projet tout au long de ses différentes étapes tout en sensibilisant ces jeunes à la langue française, sous une forme ludique.

Le concours s'est déroulé en deux temps à l'IUT Nancy-Charlemagne : vendredi 25 avril 2025 pour le concours et jeudi 12 juin 2025 pour la Soutenance collégiale du rapport de projet devant le jury constitué de trois membres : Monsieur Matthias MARTIN (IUT), Mesdames Michèle PROTOIS et Dominique DUBAUX (Comité AMOPA 54).

Pour cette année 2026, l'aventure se poursuit avec un nouveau groupe d'étudiants lancés sur un projet au caractère intergénérationnel. Nous apprécions cette initiative !

Dominique DUBAUX

- **Aides à des projets d'écoles**

- **École élémentaire d'Ochey** : classe découverte (25 élèves de CM1, CM2) à Paris (3 jours) avec un projet citoyen sur les Institutions de la République ;
- **Ecole maternelle Beauregard de Nancy** : projet culturel : initiation au théâtre, culture du spectateur ;
- **Ecole élémentaire Albert Schweitzer de Laxou** : découvrir le fonctionnement des Institutions républicaines (une journée à Paris) ;
- **Ecole maternelle Albert Schweitzer de Laxou** : deux projets , l'un concernant la connaissance de son environnement et de sa protection, l'autre centré sur le conte et comment conter ;
- **Groupe scolaire Georges Mazerand de Cirey.-sur-Vezouze** : voyage éducatif, quatre jours en Baie De Somme pour 45 élèves de CM1 et CM2 en mars et 43 élèves de CE1 et CE2 en juin ; Découvrir un environnement inhabituel, faune, flore, milieu marin, ...mais aussi fonder la pédagogie de l'année sur ce projet ;
- **Ecole primaire de Bénaménil** : un projet de classe verte afin de sensibiliser 53 élèves de CP au CM2 aux enjeux du changement climatique, en particulier avec « La Grange aux paysages » (Lorentzen - 67430) ;
- **École de Thiébauménil** : création et gestion d'un potager pédagogique ;
- **École primaire d'Ogéville**, élèves de CE1 et CE2, séjour à St Pair-sur-Mer, début juin ;
- **École Jules Ferry de Dommartin-lès-Toul** : projet de classe de découverte (60 élèves).

L'ensemble des aides aux écoles atteint le montant de 1550 €.

- **Concours « Arts et Maths »**, dirigé par Jean-François GÉRONIMUS, ouvert aux écoles maternelles et primaires.

En 2025, il s'agissait de créer un tableau en relief d'après le polychrome d'Auguste HERBIN. Après avoir observé et étudié l'œuvre "*Synchronie en noir*", les élèves ont été invités à créer une production plastique en s'inspirant de cette œuvre mais sans la copier. Une œuvre exécutée par l'école maternelle du Châtel à Chavigny a été envoyée au jury national.

- **« Mathématiques au quotidien »**, un nouveau concours proposé par l'AMOPA nationale. En 2026, deux écoles du département ont participé. Il s'agit de créer son propre livre d'exercices de mathématiques, sous la forme d'un jeu d'évasion à partir de situations de la vie quotidienne. Le premier prix de l'AMOPA 54 a été envoyé au niveau national.

- **Prix Caroline AIGLE (Première femme pilote de chasse), Édition 2025**

La remise des prix de la 15^e édition du Prix Caroline AIGLE a eu lieu jeudi 3 avril 2025 dans les locaux de Polytech Nancy, école d'ingénieurs dirigée par Monsieur Éric GNAEDINGER, à Vandœuvre-lès-Nancy.

Le public ciblé est constitué d'élèves de classes de lycées généraux et technologiques, agricoles et professionnels. Les candidats et candidates forment des groupes mixtes d'au plus trois personnes à parité ou à majorité féminine.

Cette manifestation a réuni sur place environ 100 lycéens et lycéennes issus de cinq établissements de l'Académie de Nancy-Metz dont un lycée professionnel. Elle « s'inscrit dans le cadre des actions engagées par la Convention Régionale pour l'« Égalité Filles-Garçons ». Elle est menée par l'École Polytech Nancy, la Mission Académique Égalité entre les Filles et les Garçons du Rectorat de Nancy-Metz, la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, l'Association « Elles bougent », la Base aérienne 133 de Nancy-Ochey, l'Association Femmes et Sciences et l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA 54) ».

L'AMOPA 54 a participé financièrement à l'achat des récompenses pour un montant de 150 €.

Rappelons que le Prix Caroline AIGLE est destiné à promouvoir l'ambition féminine et les vocations scientifiques chez les jeunes filles.

Nous sommes loin des clichés d'une théocratie autoritaire où les rapports entre hommes et femmes seraient régis par une vision rigide, hiérarchique, profondément inégalitaire. Derrière cette représentation monolithique, se cache une réalité beaucoup plus nuancée pour notre évolution occidentale.

Et pourtant ? Les femmes restent sous-représentées dans la plupart des études et des professions scientifiques et techniques. Le poids des stéréotypes de genre n'est pas complètement diminué. Il faut donc encore combattre ces fortes disparités entre disciplines.

Ce concours est destiné à faire prendre conscience que les trajectoires professionnelles obéissent à des préférences individuelles, culturelles et socialement construites, mais ne doivent pas être le fruit de contraintes mal articulées.

Dominique DUBAUX

- **Action commune avec la Faculté de Droit de Nancy et l'IUT Charlemagne, pour le 70^{ème} Anniversaire de la création des Palmes Académiques**, telles qu'on les connaît actuellement, en présence de Monsieur Le Recteur. Le Grand-Est est la seule région française à présenter cet événement avec faste : exposition et colloque. L'exposition se clôturera à Rouen lors de l'AG nationale prochaine en juin 2026.

13 octobre 2025 : une commémoration exceptionnelle à la Faculté de droit de Nancy

L'AMOPA 54, sous la direction de Monsieur Matthias MARTIN, Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Lorraine, a célébré le 70^{ème} anniversaire de la signature du décret du 4 octobre 1955.

Monsieur Pierre-François MOURIER, Recteur de la région académique Grand Est, Recteur de l'académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités, souligne devant un auditoire nombreux, l'importance de la fidélité aux principes fondateurs des Palmes académiques et de l'exploration de nouveaux modes d'action pour servir toujours davantage la jeunesse et la langue française partout dans le monde.

Sont présents des représentants de la Légion d'honneur, de l'ONM, de l'AMOPA 54 et 88, de l'ALS,



des anciens du CNRS en partenariat avec la Société des amis du Musée de la Légion d'honneur, la Chancellerie des ordres et médailles de la République d'Albanie, la Faculté de droit de Nancy, l'IUT Nancy-Charlemagne, les Bibliothèques universitaires de Lorraine.

Les interventions à la tribune, complétées par une exposition illustrant l'évolution de l'Ordre et la présentation de décorations anciennes

et actuelles, françaises et étrangères, attestent qu'au-delà de sa dimension honorifique, l'ordre des Palmes académiques incarne un ensemble de valeurs et de symboles profondément ancrés dans la tradition intellectuelle française : l'enseignement, la culture, la citoyenneté, le civisme. Cette symbolique riche porte un message sur la conception française de l'éducation et du savoir.

Lors de notre assemblée générale (photo ci-dessus), Monsieur Matthias MARTIN a retracé les enjeux et les moments importants qui ont conduit à la réussite de cette commémoration.

Dominique DUBAUX et Michèle PROTOIS

- **Conférence de Dominique DUBAUX le 13 mai 2025, sur l'invitation de l'ANMONM**

« L'énergie du futur : ITER ou LE CHEMIN DES ETOILES »

Le réacteur expérimental ITER, actuellement en construction en Provence, précisément à Saint Paul-lez-Durance, constitue une étape sur la voie industrielle de mise en œuvre de réacteurs à fusion thermonucléaire. La fusion est la réaction qui se produit naturellement au cœur du soleil. Si nous parvenons à relever les défis technologiques qui se présentent et maîtriser cette réaction sur la terre, alors d'ici la fin de ce siècle, il sera possible de produire de l'électricité pour des millénaires, sans rejets susceptibles d'altérer notre environnement comme les actuels réacteurs à fission. C'est un enjeu de civilisation au bénéfice de toute l'humanité.

- **Signature d'un accord de partenariat avec l'Association des Anciens et Amis du CNRS (A3CNRS) de la région Grand Est**

Le 6 janvier 2025, à l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) de Maxéville, un accord de partenariat a été signé, pour un an et par tacite reconduction, en présence des délégués régionaux, Madame Anne DAUSCHER et Monsieur Marc ALNOT, pour l'A3-CNRS Centre-Est, et de Monsieur Henri BAN, président de l'AMOPA 54.

Au terme de cet accord, les deux parties, poursuivant des missions et des objectifs communs vis-à-vis de leurs adhérents, décident de mutualiser leurs ressources culturelles sous forme de projets partagés (conférences, rencontres, visites de terrain, voyages, manifestations, ...) apportant une valeur ajoutée à chacune d'elles par le renforcement de son impact.

- **Cérémonie de remise des décorations de l'Ordre des Palmes académiques aux personnels de l'Université de Lorraine : 27 juin 2025**

La manifestation s'est déroulée à l'Espace Bernard-Marie Koltès sur le Campus Universitaire de l'Ile du Saulcy à Metz.

Madame Hélène BOULANGER, présidente de l'Université de Lorraine a eu le privilège de décorer dans l'Ordre des Palmes académiques 12 chevaliers, 5 officiers et 1 commandeur, récompensant ainsi la qualité de leurs carrières : personnels administratifs, techniques, scientifiques et de bibliothèques, personnels d'enseignement et de recherche.

Invitée à la tribune, en tant que représentante de l'AMOPA 54, j'ai saisi cette occasion pour rappeler les missions de notre association à l'échelon national et les actions départementales en faveur des jeunes sans omettre l'importance de l'adhésion des nouveaux décorés pour soutenir nos engagements.

Dominique DUBAUX

- **Sortie du 25 septembre dans le Sud Toulousain**

Karine LEPAGE étant indisponible le jour de l'Assemblée générale, Claudine GAYET donne lecture du texte relatant cette sortie à Blénod-lès-Toul et au CERFAV de Vannes-le-Châtel. Un compte rendu détaillé, rédigé en collaboration avec Jean-Bernard MILLIÈRE figure dans « *La Lettre* » de décembre 2025, consultable également sur le site de l'AMOPA 54 : <https://amopa54.fr/>

La visite du bourg de Blénod nous transporte dans l'Histoire de la Lorraine. La vie de Hugues des Hazards (1454-1517) correspond à la période, en France, des guerres d'Italie pour la conquête des trésors de la Renaissance italienne. Après sept années à l'Université de Sienne, obtenant les titres de docteur en droit romain et docteur en droit canon, puis encore sept ans à Rome, comme avocat, il connut le Duc de Lorraine, René II. De retour en Lorraine en 1506, nommé Évêque de la ville de Toul, il assura de très hautes fonctions auprès de René II. Son village fut transformé par la construction de l'église St Médard, la rénovation du château, la construction des loges et par la maîtrise de l'assainissement et de la gestion des eaux. Les rendez-vous pour cette visite emblématique de ces lieux sont possibles auprès de l'association ASPACB.

- **Éducation à la Citoyenneté**

Plusieurs thématiques ont été abordées : développement durable, relations intergénérationnelles, lutte contre le harcèlement, devoir de mémoire...

Sur les 28 projets, 25 ont été récompensés par un diplôme ou une petite participation financière. La remise des prix pour les établissements du sud du département a eu lieu dans les grands salons de la Préfecture en présence de monsieur le Sous-préfet de Lunéville. En ce qui concerne les établissements du Pays-Haut, une commission constituée d'un membre de chacune des associations partenaires (ANMONM, AMOPA, MJSEA) se déplace pour remettre les diplômes.

Le rapport d'activités 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier de l'exercice 2025, par Claude LAVICKA, trésorier

Ce rapport a déjà été présenté dans « La Lettre » de février 2026, pour information avant la tenue de l'AG et pour répondre à d'éventuelles remarques ou questions de la part des adhérents. Aucune modification n'a été effectuée.

Le rapport financier de notre section 54 comprend deux parties, d'un côté la « Vie associative » qui regroupe la gestion de notre association et les activités proposées à nos membres, de l'autre « Les Actions reconnues d'utilité publique » (ARUP) qui concernent la promotion et la défense de la langue française, les actions organisées en faveur de la jeunesse.

AMOPA 54 situation des comptes au 31/12/2025 Fonctionnement de la Vie associative

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Manifestations		Manifestations	
Cérémonies	313,50	Réunions amicales	1 841,00
Réunions amicales	1 841,00		
Exposition	356,40		
Voyages		Voyages	
Voyage d'une journée	800,00	Voyage d'une journée	800,00
Frais de gestion et de bureau			
Fournitures de bureau	96,79	Quote-Part Membres	948,75
Frais Assemblée générale	383,00		769,50
Frais postaux	88,65	Quote-part Sympathisants	231,00
Charges financières	70,65	Produits financiers	349,18
TOTAL		TOTAL	
Charges de fonctionnement	3 949,99	Produits de fonctionnement	4 939, 43
SOLDE DE FONCTIONNEMENT : 989,44 €			

Pour le bilan financier de la « Vie associative », il est difficile de relancer les voyages et les sorties d'une journée. Il en est de même des repas de cohésion. Cette année, l'accent a été mis sur l'Ordre des palmes académiques pour marquer les 70 ans de la réforme. L'Ordre est aujourd'hui régi par le décret du 4 octobre 1955, signé par le Président du Conseil des Ministres Edgar Faure, qui institue les grades de chevalier, d'officier et de commandeur, remplaçant les grades de titulaire, d'officier de l'Université et d'officier des Académies de 1808.

Il convient de se souvenir que nous sommes accueillis, gracieusement, lors de nos réunions de bureau, nos réunions de travail "jeunesse", les comités consultatifs à l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de l'Université de Lorraine). Nous pouvons donc considérer toutes ces actions comme du mécénat à notre bénéfice.

Fonctionnement de l'ARUP

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Actions en faveur de la culture et de la langue française	1 648,19	Dons adhérents	315,00
Arts et Maths, Plaisir d'écrire	1 560,00	Dons sympathisants	50,00
Frais de promotion	88,19		
Actions en faveur de la jeunesse	2 281,35		
Éducation citoyenne	230,00		
Bourse d'enseignement supérieur	500,00		
Bons Écoles, Collèges, Lycées	1 370,00		
Prix Caroline AIGLE	150,00		
Frais de promotion	31,35		
Total dépenses	3 929,54	Total recettes	365,00

SOLDE DE FONCTIONNEMENT : - 3 564,54 €

Les dons des membres et des sympathisants sont directement affectés en totalité aux Actions reconnues d'utilité publique (ARUP). Les dons des membres, comme des sympathisants, suivent une voie particulière, ils sont versés en totalité à Paris puis reversés en théorie dans la quote-part, avec un décalage d'une année. Ces dons nous permettent de financer, en partie, nos actions. Tous les dons doivent être libellés à l'ordre de l'AMOPA 54, sinon ils sont considérés par Paris comme revenant au national. **Si vous souhaitez que vos dons financent des actions locales, n'oubliez pas de bien le mentionner.**

Pour le bilan financier des Actions reconnues d'utilité publique (ARUP), les participations à des actions en faveur de la jeunesse se sont élevées à 3 929,54 € : 1 560 € pour Plaisir d'écrire et Art et maths, plus 88,19 € de frais de promotion. Caroline AIGLE : 150 € plus 31,35 de frais de promotion, 1 370 € d'aide à projet pour les écoles. Une somme pour l'Éducation citoyenne de 230 €.

Le solde des Actions reconnues d'utilité publique (ARUP) soit **-3 564,54 €** est compensé en partie par l'excédent de la vie associative **989,44 €**.

Le résultat général 2025 est déficitaire de **- 2 575,10 €**.

Trésorerie nette disponible au 31 décembre 2025

Compte Placement	11 264,00 €
Compte courant	4 039,20 €
Situation réelle	15 303,20 €

Lecture du rapport par la vérificatrice aux comptes

Madame Marie-Thérèse BANZET donne lecture de son rapport.

Le mercredi 04 février 2026, nous nous sommes réunis, Madame Marie-Thérèse BANZET avec le trésorier, Monsieur Claude LAVICKA pour procéder à la vérification des comptes de l'AMOPA 54 pour l'exercice 2025.

Nous avons pu ainsi constater la parfaite correspondance entre les documents comptables présentés. Cela nous a permis de vérifier la bonne tenue de la comptabilité de la délégation AMOPA 54 par le trésorier, Monsieur Claude LAVICKA.

En conséquence, nous vous proposons de donner quitus à Monsieur Claude LAVICKA, trésorier, en charge pour l'exercice 2025, qui a réuni les éléments sur lesquels nous avons procédé à nos vérifications permettant la clôture de l'exercice 2025.

Quitus et approbation des comptes sont ensuite votés à l'unanimité à Monsieur Claude LAVICKA par les adhérents de l'assistance, auxquels s'ajoute la procuration donnée par avance.

Le mandat de Madame BANZET est renouvelé. Elle sera accompagnée pour le prochain exercice par Monsieur Georges MAYEUR, président de l'Association des Anciens Normaliens.

Henri BAN remercie chaleureusement Claude et Marie-Thérèse pour leur investissement.

3. Rapport moral et d'orientation par Henri BAN

C'est un rapport moral un peu différent que je vais vous présenter ce jour, empreint d'une certaine émotion, étant le dernier que j'aurai l'occasion de prononcer ; comme vous avez pu le constater dans la présentation du rapport d'activités, nous avons gardé un rythme normal dans notre fonctionnement, et en particulier dans les domaines relatifs à la défense de la langue française et à sa promotion. Cependant les difficultés ne sont malheureusement pas toutes écartées. J'ai eu l'occasion d'attirer votre attention dans les différents « Mot du président » de *La Lettre*.

Comment pouvons-nous attirer de nouveaux adhérents ? Cette question concerne tout le monde associatif ; les adhérents sont moins nombreux ce qui a pour effet une participation moindre dans nos manifestations et plus de difficultés à en créer de nouvelles ; peu de nouveaux adhérents, que nous sommes heureux d'accueillir, et quelques « non renouvellement » font que notre nombre d'adhérents stagne ; notre « zone blanche » du Pays-Haut persiste, mais bonne nouvelle, un de nos collègues qui nous rejoint, François DIETSCH, se propose à être notre correspondant dans cette partie du département un peu éloignée du centre. Alors que faire ? Répondons-nous à leurs attentes ? Nous espérons toujours progresser dans ce domaine, mais les résultats ne sont pas encore remarquables ! Malgré notre participation à des remises de décorations, l'effectif de nos adhérents ne progresse guère.

Par contre, au niveau de notre Comité Consultatif l'apport de trois nouveaux membres, Jean-François GÉRONIMUS, Elisabeth KLEIN-NAVÉ et Wilson MAIO-TUNA, est très positif et nous espérons qu'il en sera encore de même avec nos deux derniers « volontaires » Samuel CRUZ-LARA et François DIETSCH, déjà cité. Il est vrai que cette situation est quelque peu générale dans le monde associatif et nous ne faisons pas exception. Je tiens à remercier Elisabeth, Jean-François et Wilson qui se sont intégrés rapidement et ont fait preuve d'efficacité. Grâce à leur apport, nous avons pu améliorer notre branche communication.

Premier volet de notre engagement, la défense de la langue française par le biais des concours

Malgré les nouvelles modalités mises en place par le national, les activités traditionnelles des concours sont restées importantes, même si nous regrettons de ne plus porter la même attention au niveau du primaire et l'organisation est plus chronophage et demande des moyens que nous ne possédons pas forcément, mais Jean-François a plus d'une astuce dans ses tiroirs pour pallier la difficulté.

Le prix de l'Éducation citoyenne, en partenariat avec l'ANMONM et les MJSEA, se poursuit en lien avec Wilson MAIO-TUNA pour l'éducation nationale.

Le concours « ARTS et MATHS », lancé à la rentrée 2022, a encore connu cette année un succès encourageant, même si on souhaiterait un plus grand nombre de participants. L'école François VILLON de Neuves-Maisons reste la plus créative. Il nous faut le temps de faire connaître cette nouvelle activité.

L'opération « Bourses pour les étudiants » a pu être remise en route et nous aurons l'occasion d'en constater le résultat en fin d'Assemblée. De même les élèves de l'IUT Charlemagne nous ont sollicités pour être à nouveau leur partenaire dans une opération de défense de la langue française.

Les demandes d'aides aux écoles primaires et élémentaires, pour la réalisation de leurs projets, se maintiennent.

Second volet de notre engagement, agir pour nos adhérents

Nous poursuivrons nos actions à destination de vous, nos adhérents. Notre population vieillit et les déplacements sont plus difficiles.

Nous vous avons proposé un autre type de sortie sur une journée qui a été une réussite comme vous avez pu le lire dans un numéro de « *La Lettre* ». Nous vous proposons à nouveau cette activité en juin en direction de Remiremont.

Nous vous avons proposé une manifestation exceptionnelle en partenariat avec l'Institut François GENY de la faculté de droit à l'occasion des 70 ans du décret de création de l'Ordre des Palmes Académiques. Ce fut un grand moment.

Nous avons besoin de vos avis, n'hésitez pas à nous faire des propositions qui nous permettront de poursuivre nos actions dans l'objectif de :

- contribuer au rayonnement et au prestige de l'Ordre des Palmes Académiques ;
- contribuer au développement de l'action éducative en faveur de la jeunesse ;
- défendre et promouvoir la langue française ;
- organiser des réunions et des manifestations littéraires, artistiques destinées à entretenir des liens de convivialité et des relations amicales entre nos adhérents ;
- développer la solidarité ;
- défendre l'école de la République et ses valeurs fondamentales de Liberté, de Solidarité, de Fraternité et de Laïcité.

Le travail nous attend encore et toujours. Je tiens à nouveau à remercier les membres du Comité consultatif de tout le travail fourni ; c'est la vie de notre association, souhaitons qu'elle connaisse réussite.

Je laisse le soin à Dominique DUBAUX de vous présenter les projets mis à l'étude concernant l'année scolaire 2026/2027. J'arrive donc au terme de mon mandat. Comme le prévoit le règlement intérieur national de notre association, les fonctions et les responsabilités sont limitées dans le temps. D'un mandat de quatre ans renouvelable une fois, les durées sont annualisées, renouvelables chaque année dans la limite de huit ans. Élu en mars 2018, je quitte cette responsabilité ce jour et souhaite bon vent et bonne réussite à Dominique qui assure la relève : je lui souhaite bon courage et l'assure de mon soutien.

Je veux vous faire part de l'honneur que j'ai eu à présider votre association (la nôtre devrais-je dire) et tout le plaisir que j'ai pu partager avec vous toutes et tous lors des événements que nous avons pu vous proposer. Pour moi, être président, c'est surtout ne pas être l'homme providentiel, l'homme à tout faire, à tout diriger ; le « grand faitout » n'est pas la solution. Un président travaille avec son équipe et délègue « son supposé pouvoir » à ses collègues et partenaires qui en ont la compétence et l'envie de faire. Je tiens donc à remercier ici, avec vous, tous les membres du Comité Consultatif avec qui j'ai partagé et délégué le travail pendant ces huit ans, et je précise bien, et c'est important pour moi, je dis bien toutes et tous car chacun a apporté selon ses compétences sa pierre à la construction de l'édifice. Je n'oublie pas non plus les représentants des associations partenaires. C'est l'expression du partage, de l'ouverture ; c'est le pas vers l'autre. Nous nous devons de transmettre à l'un ce que nous avons reçu de l'autre, ce qui permet de nous enrichir mutuellement toutes et tous.

C'est avec espoir que je vous exprime mes remerciements et ma gratitude. J'ai confiance en vous, vous avez su pallier ma défaillance lors des six derniers mois de 2025 quand mon corps a décidé de tirer un coup de semonce et de me prévenir de ne pas insister à n'en faire qu'à ma tête.



Je vous remercie de votre attention.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Ensuite Henri BAN demande l'approbation de l'Assemblée pour désigner Dominique DUBAUX comme nouvelle Présidente de l'AMOPA 54.

À l'unanimité, Dominique DUBAUX est élue Présidente de l'AMOPA 54 sous les applaudissements de l'Assemblée.

4. Discours d'intronisation de Dominique DUBAUX

Mesdames et Messieurs les Amopaliens et Sympathisants,

Mesdames et Messieurs les invités,

Chacun en vos titres et qualités, Chers amis,

La responsabilité qui m'échoit aujourd'hui me rappelle à une réalité : je ne suis qu'un maillon dans une longue chaîne, œuvrant fidèlement pour les valeurs républicaines et humanistes, que l'ordre des Palmes académiques sert avec constance en direction de la jeunesse, pour la transmission de l'éducation et de la culture, de la citoyenneté et du civisme.

La confiance que vous m'accordez en ce jour, m'honore et m'oblige. Soyez sûrs que je n'utiliserai pas ma position pour exercer un pouvoir mais pour engager l'autorité qu'elle me confère au service du bien commun. Depuis ma nomination dans l'ordre des Palmes académiques puis, à la suite immédiate, dans le comité AMOPA 54 au sein duquel notre président Pierre PICHEREAU m'appela, j'ai pu découvrir les multiples facettes d'une association qui remplit de hautes et nobles missions avec une forte conviction et un sens élevé de l'intérêt général.

La richesse de l'AMOPA en général et de l'AMOPA 54 en particulier résulte et résultera toujours de la vigueur de ses actions et de ses engagements, travaux menés et construits par ses sections départementales, ses partenariats, tout ce qui est de nature à envisager l'avenir avec passion. Comme vous le savez, l'AMOPA 54, outre son indispensable fonctionnement administratif et sa gestion financière (merci à tous les membres du Comité et particulièrement du bureau), mène des actions nombreuses et variées, conformément aux indications et aux propositions du siège national avec lesquelles nos préoccupations convergent dans une heureuse fécondité. Je parle des divers concours de révélation et valorisation des talents avec réunion des jurys, distribution de prix aux lauréats des écoles, collèges et lycées du département, bourses d'études-recherche ou stages d'enseignement supérieur, aide aux projets d'écoles, culturels ou artistiques.

L'AMOPA 54 choisit également ses actions propres, se concentrant sur l'animation locale et le rayonnement de l'association en territoire, soit en direction des jeunes avec l'Université de Lorraine (Concours Caroline AIGLE, journées Émilie du CHÂTELET sous le patronage de Polytech Nancy, Arène lexicale avec l'IUT Charlemagne et les étudiants GEA du Professeur Matthias MARTIN), soit en direction de ses membres informés par l'actualisation de nos outils de communication, du site internet complètement renouvelé et convivial, par la parution régulière de « *La Lettre* », proposant des sorties culturelles, des repas festifs, des conférences, des projets de qualité et leurs comptes rendus illustrés ...

Convaincus du fait qu'une communauté de valeurs a des vertus agrégatives, nous continuerons de nous investir fortement en maintenant nos liens préexistants d'amitié et de collaboration avec les sections AMOPA amies, poursuivant de fructueux partenariats et de nouvelles conventions pour une visibilité et une efficacité accrues, cristallisant des objectifs communs, mutualisant nos moyens et authentifiant la

réalité de nos échanges pour un plus grand rayonnement (ANMONM avec Thierry MARCHAL et Geneviève GABRIEL), MJS et Engagement associatif avec Bruno GUILLOTIN, A3-CNRS avec sa directrice Grand-Est Edwige HELMER-LAURENT et les correspondants Marc ALNOT et Anne DAUSCHER, Société des Membres de la Légion d'Honneur avec son président départemental Gaétan HERMETET, l'Académie Lorraine des Sciences actuellement présidée par Jean-Marie PARISI. Merci à tous pour votre implication et pour les contacts humains que ces actions procurent et entretiennent.

Je serai fière de consacrer du temps et de l'énergie, pour le dynamisme de notre association, inscrivant mon action dans la tradition et la continuité, avec des atouts à valoriser, un élan à confirmer et quelques faiblesses à corriger. Je suis assurée du fait que le comité augmenté adhère à ces objectifs. Son renouvellement n'a pas fait l'objet de quotité ou de tout autre mode de calculs ésotériques. Nos critères de recrutement ne sont ni statistiques, ni politiques. Ce sont ceux du mérite, du dévouement à une cause exaltante et du ralliement à une mission que nous essayons de servir en bonne compagnie. Nous allons recevoir deux nouveaux membres au sein du comité AMOPA 54, François DIETSCH et Samuel CRUZ-LARA. Notre devoir impérieux est de rechercher des adhésions potentielles qui, spontanément ou par culture, se tiennent en retrait alors qu'elles soutiendraient et encourageraient financièrement nos actions. Je pense aux nouveaux nommés ou promus dans l'Ordre que j'ai pu rencontrer à Metz lors de la remise des décorations par la Présidente de l'Université de Lorraine, Madame Hélène BOULANGER. La veille stratégique, le rôle initiateur et animateur n'est pas réservé à la présidente mais à l'ensemble du comité qui doit travailler avec motivation dans un esprit de collégialité, qualité à cultiver sans relâche et à laquelle je suis particulièrement attachée autant que notre vice-présidente Michèle PROTOIS.

Dans son autobiographie, « *La statue intérieure* » parue en 1987, François JACOB, prix Nobel de médecine, né à Nancy soulignait : « Si j'écris ce livre sur ma vie écoulée, c'est afin de produire de l'avenir avec mon passé ». Se fonder sur le passé pour éclairer l'avenir : quel beau programme ! C'est la volonté qui me tient à cœur et que je vous partage. Ce que nous avons accumulé hier et dont aujourd'hui hérite, est le socle sur lequel nous bâtirons demain.

Dans cette ligne, l'année 2025 a été marquée par un repère fort en octobre : la célébration à la faculté de Droit de Nancy du 70^{ème} anniversaire de la signature du décret par le président de la IV^{ème} République, René COTY, instituant un ordre des Palmes académiques tel que nous le connaissons aujourd'hui. Événement éclatant à tous égards, qui a pris corps à l'initiative et sous la direction du Professeur Matthias MARTIN. Nous rappelons la portée républicaine et éducative de la distinction dans notre ordre, qui au-delà de son caractère honorifique marque la force de notre histoire et la vitalité d'une association pleinement engagée dans des actions profondément ancrées dans la tradition intellectuelle de notre pays en faveur des générations montantes et pour la promotion de la langue française dans le monde, tel un trésor à partager.

Le philosophe anglais du XIX^{ème} siècle, John-Stuart MILL est à l'origine du concept d'« émergence ». Grâce à la propriété d'émergence, disait-il, nous valons collectivement plus que la somme de nos talents. Aussi, permettez-moi d'exprimer à tous ma considération pour ce que vous représentez ensemble mais aussi pour ce que chacun porte individuellement dans sa personnalité et sa singularité compétente.

Pour terminer, je tiens à confirmer ma gratitude à tous ceux qui avec moi, portent et porteront les missions présentes et futures de l'AMOPA 54 et mettront tout en œuvre pour leur réussite. Ce sera notre fierté d'appartenance.

5. Remise d'une bourse d'étude

L'étudiante boursière de l'AMOPA 54, Madame Venera KHACHATRYAN, a effectué un stage à l'Institut Pasteur où elle a développé des travaux de recherche sur le comportement du cerveau des souris lors de la maladie *Seckness Behavior*. Ce stage lui permettra de commencer une thèse sur la transplantation des cellules souches hématopoïétiques afin de remplacer les cellules de certaines maladies comme la leucémie, la dépression, l'anxiété.



Son professeur de thèse, Monsieur Walter BLONDEL, remercie chaleureusement l'AMOPA 54 pour sa générosité.

6. Intégration de deux membres dans la section AMOPA 54



Demande d'intégration de deux adhérents au sein du Comité consultatif AMOPA 54 : Monsieur Samuel CRUZ-LARA, ancien directeur de l'IUT Nancy-Charlemagne, ingénieur et MCF en informatique, chercheur au LORIA, officier dans l'Ordre des Palmes académiques et Monsieur François DIETSCH, directeur de Cabinet du recteur de la Corse (1979-1982), ancien médiateur de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, ancien doyen de la faculté de Droit de Metz,

ancien maire de la commune de Val-de-Briey dans le Pays-Haut, commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques, chevalier de l'ONM en janvier 2025.

Leurs demandes sont adoptées à l'unanimité. Notre comité est maintenant constitué de treize membres.

7. Intervention des Présidents d'Associations amies

Madame Fabienne BLANDET, chargée de sélectionner les candidatures de l'Ordre des Palmes Académiques. Les consignes à respecter : 50 % doivent être composés d'enseignants en activité ou en retraite ; parité hommes/femmes respectée ; nomination des moins de 40 ans au titre de Chevalier.



Pour 2026, il y a 26 propositions dont 6 au titre d'Officier et 7 au titre de Commandeur. La transmission se fait par le Recteur dans une publication officielle en juillet.

Monsieur Gaëtan HERMETET, président départemental de la Société des Membres de la Légion d'Honneur. Ancien aviateur, il a bien connu Caroline AIGLE dont il souligne les qualités. Il remercie l'AMOPA de l'honorer comme elle le mérite. Il propose de mutualiser les efforts de quatre Ordres, Légion d'Honneur, ONM, Jeunesse et Sports et AMOPA, pour renforcer leur utilité.



Monsieur Thierry MARCHAL, président de l'ANMONM. Partageant le souci de mutualisation du précédent intervenant, il signale une conférence donnée le 7 avril prochain dans les locaux du Conseil Départemental sur la lutte contre le narcotrafic, animée par Monsieur Frédéric LAISSY, directeur départemental de la sécurité publique.



Monsieur Jean-Marie THIRIET, représentant les Médaillés Jeunesse et Sports et Engagement Associatif, remercie Henri BAN pour son implication au sein de l'AMOPA 54 et formule ses vœux de réussite à Dominique DUBAUX.



Monsieur Jean-Louis BILLOT, DDEN, expose l'historique et le rôle de cette association dont les membres sont nommés par le Préfet et qui œuvre surtout auprès des écoles dans des interventions de médiation.



Monsieur Georges MAYEUR, président de l'Amicale des anciens de l'École Normale créée en 1894, regrette que ses membres soit en nombre insuffisant ce qui présage une extinction prochaine de cette Amicale.



Monsieur Pierre PICHEREAU, président d'honneur de l'AMOPA 54 se félicite de cette matinée fructueuse tenue par Henri BAN qu'il remercie chaleureusement et adresse tous ses souhaits de réussite à Dominique DUBAUX.

8. Remise des décorations

- Henri BAN, promu au rang de Commandeur par Pierre PICHEREAU qui rappelle le détail de sa longue carrière et ses diverses activités ;



- Michèle LAVICKA, promue au rang d'Officier par Henri BAN, pour ses 36 années de service au titre de documentaliste, entre autres activités, au Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz ;



- Isabelle HERMOUET, promue au rang de Chevalier pour 32 années au service de l'Éducation Nationale, le 14 juillet 2014. Elle a été décorée par M. Henri BAN avec une médaille précédemment portée par son grand-père maternel et par sa mère.



- Florence HERMOUET, sa sœur jumelle, promue au rang de Chevalier (14 juillet 2015), décorée par M. Henri BAN pour 34 années au service de l'Éducation nationale ; elle est spécialisée dans l'instruction des élèves en grande difficulté.

Les quatre récipiendaires remercient leur parrain réciproque et leur famille.

L'Assemblée générale, terminée à 13 heures, se prolonge par un apéritif et un repas convivial.

Secrétaires : Claudine GAYET, Karine LEPAGE

Photographies de Claude FLACZYNSKI et Jean-Bernard MILLIÈRE

Mise en page par Jean-Bernard MILLIÈRE

▪ **Élection du bureau du comité consultatif et distribution des responsabilités**

Lors de la réunion du 8 avril, dans les locaux de l'INSPÉ, la constitution du bureau a été adoptée à l'unanimité des membres présents :

- Présidente : Mme Dominique DUBAUX, vice-présidente : Mme Michèle PROTOIS
- Trésorier : M. Claude LAVICKA ; trésorier-adjoint : M. Henri BAN
- Secrétaire : Mme Karine LEPAGE ; secrétaire-adjointe : Mme Claudine GAYET
- Webmaster : M. Jean-François GÉRONIMUS ; webmaster-adjoint : M. Samuel CRUZ-LARA.

Activités et fonctions attribuées aux membres du comité consultatif :

- Gestion des concours, constitution de jurys et remises des prix : Mme Michèle PROTOIS
- Responsable de l'aide aux projets d'écoles : M. Henri BAN
- Prix « Arts et Maths » : M. Jean-François GÉRONIMUS
- Prix « Caroline AIGLE » : Mmes Dominique DUBAUX et Michèle PROTOIS, (Polytech Nancy)
- Prix « Arène lexicale » : Mmes Dominique DUBAUX et Michèle PROTOIS, IUT Charlemagne : M. Matthias MARTIN, responsable du projet
- Remise de prix dans les établissements : Mme Michèle PROTOIS, M. François DIETSCH pour les établissements du Pays-Haut accompagnés d'un ou deux membres du comité selon leur disponibilité
- Conférences : Mme Claudine GAYET
- Sorties : Mme Claudine GAYET, MM. Claude FLACZYNSKI et Claude LAVICKA
- « La Lettre » et diaporama de l'AG : M. Jean-Bernard MILLIÈRE
- Gestion de la liste des adhérents : Mme Dominique DUBAUX, MM. Samuel CRUZ-LARA, Jean-François GÉRONIMUS, Claude LAVICKA, Jean-Bernard MILLIÈRE
- Liens avec l'Université de Lorraine : Mmes Dominique DUBAUX et Michèle PROTOIS, M. Samuel CRUZ-LARA
- Responsable des bourses de l'enseignement supérieur : Mme Michèle PROTOIS
- Correspondant avec l'Inspection académique : M. Wilson MAIO-TUNA ; envoi des sujets des concours dans les établissements ; Éducation à la citoyenneté.
- Gestion du site AMOPA 54 : M. Jean-François GÉRONIMUS
- Coin Presse : M. Claude FLACZYNSKI

▪ **Conférence à Toul sur les Chanoinesses de Remiremont par Monsieur Philippe MASSON**

le mardi 5 mai à 17 h 30, Salle des Adjudications
13 rue de Rigny à TOUL (entrée et parking : cour de l'Hôtel de Ville)

" Les Dames Chanoinesses de Remiremont "

Monsieur Philippe MASSON est responsable du service Patrimoine à la Direction Développement Culturel, DGA Solidarité Éducation Sports et Culture de la ville de Toul. Docteur en histoire moderne, il fut longtemps chercheur associé au service de l'Inventaire général du patrimoine culturel – région Grand Est. Chargé d'enseignement à l'université de Lorraine, il est membre associé du Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire. Ses publications portent notamment sur l'histoire religieuse de la Lorraine des temps modernes.

